



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2930
27 septembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Contre le patronat, Macron et Barnier, pas d'autre choix que de lutter!



Marche contre la vie chère, le 1^{er} septembre, à Fort-de-France en Martinique.

Crèches

**Bébés livrés à
l'ogre du profit**

Page 7

Liban

**La sale guerre
de Netanyahu**

Page 8

Martinique

**Contre vie chère
et bas salaires**

Page 16

Leur société

- Retailleau : ministre de la propagande raciste 3
- Ministres de droite : élus grâce à la gauche 3
- Budget 2024 : la feuille de route du Medef 4
- Éducation : « la souffrance, la discipline et les rites » ? 4
- Discours de la méthode 4
- Le Medef vend la mèche 4
- Ministre de la pêche aux subventions 4
- Le programme du RN : 100 % propatronal 5
- Psychiatrie : « grande cause nationale » sans moyens 5
- Minima sociaux : le voleur, c'est l'État 5
- Laboratoires d'analyses : chantage patronal 6
- Médicaments : grosse pénurie, petite amende 6
- Centres hospitaliers : le pactole des données numériques 6
- Crèches : les bébés livrés à l'ogre du profit 7
- Privatisation et continuité gauche-droite 7
- Protection judiciaire de la jeunesse : grève pour des embauches 7
- Valse des ministres : l'État demeure 11
- Héritage : la poule aux œufs d'or 11
- El Mordjene-Nutella : la guerre des pâtes à tartiner 11
- Élèves sans lycée : l'équation est simple 11
- Violences policières : une affaire classée de plus 11
- Martinique : contre vie chère et bas salaires 16
- Nouvelle-Calédonie : jour de fête, jour de deuil 16

Dans le monde

- Liban : la guerre de Netanyahu s'étend 8
- Maroc : les mineurs demandent des comptes 8
- Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah ! 8
- États-Unis : les travailleurs face à l'inflation 9
- Sri Lanka : vote-sanction à la présidentielle 9
- Transport maritime : CMA CGM et son talon d'Achille 10
- Espagne : la duchesse contre les bambins 10

Dans les entreprises

- 1^{er} octobre : toutes les raisons de se mobiliser 12
- Faillites : la loi de la jungle 12
- Amiante : le patronat ne veut pas payer 12
- ArcelorMittal – Dunkerque 13
- Thales Alenia Space – Cannes 13
- Northvolt 13
- Iveco bus – Annonay 14
- Renault – Flins 14
- Dumarey Powerglide Strasbourg 14
- Safran – Villaroche 15
- Airbus Atlantic – Nantes 15

Agenda

- Meeting à Paris le 28 septembre 3
- Fêtes régionales 3

Contre Barnier, Macron et le patronat, pas d'autre choix que de lutter !

Au terme de deux semaines de tractations, Barnier a fini par constituer un gouvernement. La majorité des ténors de la droite, prompts d'habitude à aller à la mangeoire, ont préféré rester à l'écart et ont envoyé leurs seconds couteaux prendre place dans ce Titanic.

On ne sait pas quelle peut être la durée de vie de ce gouvernement d'intérimaires, sans doute pas plus de neuf mois, le délai légal avant qu'une prochaine dissolution de l'Assemblée nationale soit possible, ni à quelle nouvelle foire d'empoigne il donnera lieu. Mais on sait quelle sera sa politique.

Pour garantir les profits des capitalistes dans cette période de crise, il s'attaquera aux travailleurs, et en particulier à sa fraction immigrée, ceux qui occupent les emplois les plus durs, les moins bien payés et qui sont les premiers à subir la précarité.

La désignation au ministère de l'Intérieur du LR Retailleau, catholique intégriste et favorable à un durcissement de la loi Immigration, est un gage donné au RN, sans lequel Barnier ne peut se maintenir.

Présentant ce que sera l'action de son gouvernement, Barnier a déclaré que sa priorité sera de redresser les finances publiques, évoquant sur un ton catastrophiste les 3 000 milliards de dette. Mais qui est responsable de cette dette ? Et ces milliards, qui en a bénéficié ?

Ce ne sont pas les travailleurs qui ont vu leur niveau de vie dégringoler ! Cela n'a pas non plus servi à financer les hôpitaux qui manquent de personnel et où des malades peuvent rester pendant des heures sur des brancards dans les couloirs des services d'urgence !

Les Ehpad, les crèches, l'école, les transports, le logement, tous les services les plus indispensables à la population, se trouvent dans une situation catastrophique, victimes des politiques d'économies que tous les gouvernements ont menées depuis des années pour pouvoir arroser les grands groupes capitalistes et garantir les profits de leurs actionnaires. Les responsables de cette situation, ce sont ces gouvernements !

Ils sont incapables de gérer correctement la société parce qu'ils ne savent que se mettre à genoux devant les rapaces et les parasites que sont les capitalistes. Ils se moquent littéralement des problèmes des travailleurs et des classes

populaires. Pour tous ces gens, comme pour le grand patronat, les travailleurs ne sont qu'une masse de manœuvre censée rapporter du profit.

Pour tenter de faire croire que les sacrifices ne seront pas réservés aux classes populaires, Barnier a parlé de mettre en place un impôt sur les plus riches et augmenter les prélèvements sur les bénéficiaires des grandes entreprises. Qui peut croire sérieusement que ce gouvernement, dirigé par ce politicien de droite blanchi sous le harnais, avec des clones de Macron à Bercy, voudra vraiment faire payer les plus riches ?

De toute façon, les capitalistes ont mille manières de contourner ce type de mesures. Sans compter qu'ils savent très bien qu'ils récupéreront au centuple, sous forme d'aides et de subventions, le peu qu'ils seront contraints de payer à l'État.

Barnier et ses ministres vont poursuivre la même politique parce qu'elle leur est imposée par la bourgeoisie. À la tête d'empires industriels et financiers, propriétaires de groupes de médias avec des journaux et des chaînes de télévision, les capitalistes sont les vrais maîtres de la société et ils dictent leur feuille de route à tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique.

Le grand patronat n'a d'ailleurs pas attendu la nomination du nouveau gouvernement pour mener son offensive. Les attaques contre les travailleurs n'ont jamais cessé. Des fermetures de sites, des licenciements, des suppressions d'emplois ont lieu chez Valeo, Casino, Bonduelle et dans bien d'autres entreprises qui ne font pas la une des médias.

Pour faire face à toutes ces attaques, les travailleurs devront se battre avec leurs moyens, par les manifestations, les grèves et les occupations d'usines. Les travailleurs n'auront pas d'autre choix, pour défendre leurs conditions de vie, que de mener leur lutte de classe.

Tant que la bourgeoisie possédera les entreprises et tous les leviers de la vie économique et sociale, il ne pourra pas y avoir de bon gouvernement. Il faut retirer son pouvoir à la classe capitaliste en l'expropriant. Pour réaliser cet objectif et postuler à la direction de la société, les travailleurs auront besoin d'avoir leur propre parti, un parti constitué de femmes et d'hommes déterminés à renverser ce système.

Nathalie Arthaud



FRANCEINFO

Retailleau : ministre de la propagande raciste

Le premier discours de Bruno Retailleau en tant que ministre de l'Intérieur a été un condensé de démagogie réactionnaire.

« Expulser plus et régulariser moins », a-t-il asséné avant de reprendre mot pour mot Macron avec ses formules sur « l'ordre ».

Retailleau comme Barnier savent qu'ils vont aggraver les conditions de vie de toute la population par une politique au service des riches. Il faut donc faire diversion, et mettre la prétendue question de l'immigration au centre de leurs discours en est un moyen. Barnier avait déjà annoncé la couleur mais la nomination de Retailleau à l'Intérieur est un gage supplémentaire donné par Macron et son Premier ministre au Rassemblement national.

Longtemps proche de Philippe de Villiers, catholique intégriste et sénateur,

Retailleau avait pris position contre le mariage homosexuel et contre l'inscription de l'IVG dans la Constitution. Entre-temps, il était passé chez les Républicains et avait été choisi comme directeur de campagne par Fillon, candidat à l'élection présidentielle de 2017, avant que celui-ci, rattrapé par les scandales, soit éliminé à l'issue du premier tour. Plus tard, candidat à la présidence de LR, il fut battu par Ciotti. S'il a refusé de suivre son adversaire dans son soutien à Le Pen, c'est pour mieux porter des discours de la même eau contre



le « chaos migratoire » en tant que président du groupe LR au Sénat.

Les déclarations tonitruantes contre l'insécurité, fustigeant un Darmanin accusé de ne pas en faire assez dans ce domaine, ont été pour Retailleau autant d'occasions d'ajouter une louche

à ses charges xénophobes et antimusulmans. Il y a un an, quand la nouvelle loi contre l'immigration est venue en discussion au Sénat, il a fait de la surenchère, et celle-ci ayant été en partie retoquée par le Conseil constitutionnel, il évoque l'idée de la remettre sur le tapis

aujourd'hui.

Retailleau voudrait priver de soins les sans-papiers, instaurer une « préférence nationale » pour l'accès aux prestations sociales, créer des quotas migratoires, durcir les conditions du regroupement familial, restreindre le droit du sol, etc.

Des économies sont faites par tous les gouvernements sur les services utiles à la population, les salaires sont trop faibles par la volonté des patrons et le chômage explose à cause des licenciements. Mais en faisant des travailleurs immigrés les boucs émissaires, des politiciens comme Retailleau cherchent à détourner la colère des classes populaires des vraies raisons d'une situation sociale dramatique.

Jean Sanday

Ministres de droite : élus grâce à la gauche

Les dirigeants de la gauche n'en finissent pas d'implorer Macron de les laisser gouverner.

Ils n'ont pas de mots assez durs pour le nouveau gouvernement de Barnier.

Le socialiste Oliver Faure le qualifie ainsi de « réactionnaire » et de « gouvernement le plus à droite de la 5^e République ». C'est probablement vrai. Mais Faure a-t-il pour autant des regrets d'avoir, au nom de l'imposture du « front républicain », fait se désister le candidat socialiste de la 1^{re} circonscription des Landes, pourtant qualifié au second tour des législatives du début de l'été, pour faire élire députée l'actuelle ministre de la Santé, Geneviève Darrieussecq ? Ou

d'avoir pareillement appelé à voter pour le nouveau ministre de la Réussite scolaire, Alexandre Portier, défenseur de l'école privée au sein des Républicains ? Ou même d'avoir retiré un candidat de gauche pour faire élire la macroniste Panosyan-Bouvet, à présent ministre du Travail ?

De même, en se désistant en Savoie contre un Républicain, le PCF a choisi d'offrir un siège de députée à la macroniste qui a obtenu le portefeuille de l'Économie

du tourisme.

À propos de ce nouveau gouvernement qui ne tiendra que grâce à la bienveillance du RN, l'écologiste Marine Tondelier a déclaré : « Le racisme est une valeur clé du gouvernement. » C'est bien possible. Mais alors pourquoi, il y a moins de trois mois, avoir fait élire à l'Assemblée le ministre des Affaires étrangères, celui des Finances et celui de la Fonction publique en retirant des candidats écologistes à leur profit ?

Se sentant floué, Jean-Luc Mélenchon a encore répété ces derniers jours : « Le NFP a gagné les élections. C'est à lui de composer

le gouvernement. » Qu'il se console en pensant qu'il a contribué à composer celui de Barnier en sacrifiant des candidats LFI pour faire accéder à la députation la Modem Valérie Létard et la macroniste Olga Givernet. Ce qui leur a certainement été utile pour devenir, l'une ministre du Logement, l'autre de l'Énergie.

Dans la 5^e circonscription du Doubs, le candidat LFI n'a pas eu à se désister en faveur d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, puisqu'il n'était pas qualifié au second tour. Ce qui ne l'a pas empêché de demander aux électeurs de gauche de voter pour elle au nom d'une

« digue face aux idées et propositions nauséabondes du RN » bien que cette politicienne LR ait pris soin de déclarer qu'elle « n'avait absolument rien de commun avec la France insoumise ».

En entendant des ministres à peine nommés s'en prendre aux travailleurs immigrés, chacun peut mesurer à présent à quel point cette « digue » n'en était pas une. À l'annonce de la liste des ministres, le dirigeant du PCF Fabien Roussel a simplement tweeté : « Vite tournons la page. » Sans doute les dirigeants de la gauche préfèrent-ils faire oublier cet épisode...

Lucien Déroit

AGENDA

Fêtes régionales

Bourges

Samedi 28 septembre de 14 heures à minuit
Restaurant Les Rives d'Auron

Lyon

Samedi 28 septembre à partir de 17 heures
dimanche 29 septembre de 11 h 30 à 19 heures
Débat avec Nathalie Arthaud le 29 septembre
Espace Mosaïque à Saint-Priest

Lille

Samedi 5 octobre de 14 heures à minuit
Espace Concorde à la Cousinerie, rue Carpeaux à Villeneuve-d'Ascq
Avec Jean-Pierre Mercier

Rennes

Samedi 5 octobre à 15 heures
Carrefour 18
Débat avec Nathalie Arthaud à 17 h 30

Bordeaux

Dimanche 6 octobre à 11 heures
Au Château du Diable 88, cours Victor-Hugo à Cenon
Débat avec Nathalie Arthaud à 14 h 30

Fourmies

Dimanche 6 octobre à 11 heures
Espace Mandela

Meeting à Paris



Avec Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier

Samedi 28 septembre à 15 heures

Théâtre de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité - Entrée libre

Budget 2024: la feuille de route du Medef

« Je ne vais pas alourdir encore l'impôt sur l'ensemble des Français [...], ni sur les gens les plus modestes, ni sur les gens qui travaillent, ni sur les classes moyennes », a déclaré Michel Barnier.

Le nouveau Premier ministre dit qu'il n'exclut pas que « les personnes les plus fortunées participent à l'effort national » par des « prélèvements ciblés » qui toucheraient aussi « certaines grandes entreprises ». C'est de la poudre aux yeux.

Selon le nouveau ministre de l'Économie, « la France a un des pires déficits de son histoire ». Et ce gouvernement a annoncé qu'il a 40 milliards d'euros d'économies à trouver. Ceux qui croiraient que cette somme sera prise dans la poche des plus riches n'ont qu'à écouter et lire les déclarations du patron du Medef, Patrick Martin, pour comprendre ce qui se prépare.

Celui-ci a formulé des propositions très concrètes, comme s'il dictait au gouvernement sa politique fiscale: il faudrait d'abord s'attaquer à la « fraude sociale » – traduire: prendre dans la poche des chômeurs et des personnes au RSA – puis au système de santé où, selon lui, 8 % des effectifs administratifs seraient en trop. Il évoque aussi la « surréglementation » qui coûterait 60 milliards. Il faut comprendre qu'il souhaite que l'État cesse de gaspiller de l'argent en contrôlant les grandes entreprises, afin qu'elles fassent ce qu'elles veulent comme elles veulent, et qu'il se débarrasse de tous ceux qui contrôlent un tant

soit peu les grands groupes: comme les inspecteurs du travail, les agents des impôts, la médecine du travail...

Quant à taxer les transactions boursières, pour Martin, il n'en est pas question car cela va « faire fuir les investisseurs étrangers ». Revenir sur les allègements de cotisations patronales sur les bas salaires? « C'est ultrasensible, notamment pour les métiers exposés à la concurrence internationale », dit-il. Il ne faut donc vraiment pas toucher à ce qui rapporte à la classe capitaliste.

Martin se dit bien prêt à discuter de hausses d'impôts, mais à deux conditions: que l'État fasse d'abord « des efforts bien supérieurs à ce qu'il demande aux entreprises » et que « ça n'enraye pas la dynamique d'investissement ». Autrement dit, celles-ci pourraient donner une petite obole pour faire semblant, mais le gouvernement devra tailler à la hache dans les budgets des services publics.

Le gouvernement est ainsi sommé d'aller chercher ces 40 milliards dans la poche des travailleurs en particulier et des couches populaires en général: en supprimant des emplois dans la santé, les transports, l'éducation, chez les territoriaux... et en dégradant encore plus l'état des services publics, des routes, des infrastructures vitales pour la grande majorité.

Pierre Royan



Éducation : « la souffrance, la discipline et les rites » ?

La députée macroniste des Français établis hors de France Anne Genetet, de retour de Singapour, est la sixième ministre de l'Éducation nationale depuis l'arrivée de Macron.

Cette ministre peu habituée aux salles de classe si ce n'est celles de sa jeunesse, est sans doute pourtant experte en formation, puisqu'elle a dirigé en Asie une agence de conseil en embauche et formation de personnel de maison, à destination des riches familles expatriées en recherche de domestiques.

Bien que le compte X de l'agence soit fermé, on peut

encore y trouver des pages de sages conseils aux patronnes, allant de la modération salariale à l'embauche au pragmatique « si possible, réalisez au moins une fois vous-même les tâches que vous souhaitez confier [à l'employée] pour mesurer le temps nécessaire ». On appréciera le « si possible ».

Attachée à l'ordre, et pas seulement ménager, la nouvelle ministre alors

députée s'était déclarée il y a quelques mois, dans le cadre de questions au ministre de la Défense, pour la généralisation hors frontières du SNU et de la Journée de défense et de citoyenneté. Elle avait argué que « l'esprit de défense [n'était] pas inné » et qu'il convenait donc pour l'éveiller de « mettre en œuvre la souffrance, la discipline et les rites ». À défaut d'un budget suffisant, les élèves et les enseignants savent au moins à quoi ils devront faire face.

V. L.

Discours de la méthode

« Notre travail à nous, c'est de faciliter la tâche des entreprises », et cela « sans les encombrer de normes parfois inutiles et contradictoires », a lancé le nouveau ministre de l'Économie, Antoine Armand. Et d'ajouter qu'il allait mener « le combat pour les finances publiques plus robustes ».

Le grand patronat peut donc être satisfait: les cadeaux vont continuer à pleuvoir sur lui et le gouvernement continuera de réduire le budget de ce qui est utile à la population pour les financer.

Son combat, Armand le mène contre les travailleurs. D. C.

Le Medef vend la mèche

Patrick Martin, président du Medef, est-il inquiet de la nomination au ministère du Travail d'une députée qui avait critiqué à l'Assemblée la dernière en date des réformes de l'assurance-chômage permettant au patronat de faire des économies?

Non car, comme Martin l'a dit lui-même à la presse, « ce que déclare une

personne, en l'occurrence Astrid Panosyan-Bouvet, quand elle était députée n'est pas forcément ce qu'elle dira et fera en tant que ministre ».

Ce Martin n'est pas président du Medef pour rien, instruit par l'expérience de ce que valent les engagements passés d'un ministre.

L. D.

Ministre de la pêche aux subventions

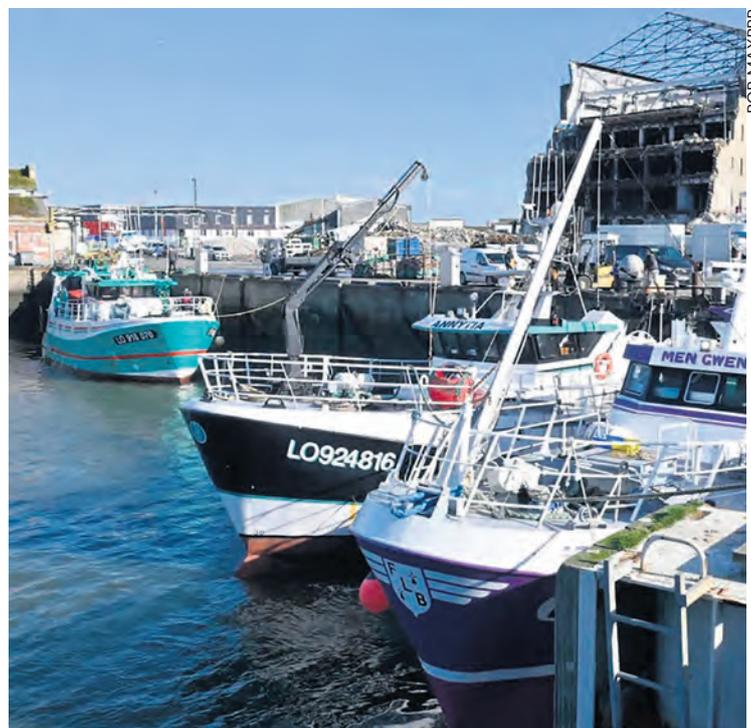
Fabrice Loher a été nommé ministre délégué à la Mer et à la Pêche. Contrairement à l'habitude, qui veut qu'un ministre ne connaisse rien à son sujet, Loher est maire d'un grand port de pêche, Lorient, et proche des patrons de la filière.

Loher a même été capable, avec le président du Conseil régional de Bretagne, de trouver 750 000 euros de fonds publics pour aider des investisseurs lorientais de ses amis à monter

une pêcherie industrielle à Oman, sur le golfe Persique. Au début de l'année, Loher a nié que les produits de cette pêche feraient 3 000 km en avion-cargo réfrigéré pour être débarqués à la criée de Lorient. Mais il a confirmé cette distribution de fonds publics aux entreprises et aux coffres privés.

C'est ce genre de choses qui qualifie, en effet, pour un poste de ministre.

P. G.



Le programme du RN : 100 % propatronal

Le Rassemblement national vient de présenter son nouveau programme économique. Destiné à montrer qu'il pourrait gouverner de façon responsable, il reprend des mesures dans la continuité des gouvernements précédents, et bien susceptibles de séduire les capitalistes.

Concernant la baisse des impôts de production payés par les patrons, le RN voudrait aller plus loin que Macron. Il veut ainsi diminuer encore plus la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et carrément supprimer la contribution foncière des entreprises (CFE). C'est un cadeau supplémentaire de 14 milliards d'euros par an qui profitera principalement aux plus grandes entreprises. Le RN annonce aussi qu'il supprimerait toutes les cotisations patronales portant sur d'éventuelles augmentations de salaires allant jusqu'à 10%. Depuis 40 ans, les gouvernements de gauche comme de droite ont pris des mesures

exonérant les patrons de cotisations sociales sur les bas salaires, eh bien le RN se propose de continuer dans la même voie.

Par ailleurs, ce parti qui se proclame le défenseur des petites entreprises, se fait le promoteur du crédit impôt recherche (CIR) : une niche fiscale créée par la gauche au début des années 1980 qui, sous prétexte de subventionner la recherche, arrose avant tout le grand patronat. Ainsi les cinquante plus grandes entreprises récupèrent chaque année plus de la moitié du montant du CIR, soit plus de 3,5 milliards d'euros.

En revanche, dans ce programme et comme par hasard on ne trouve plus

les quelques promesses de mesures qui pourtant n'auraient pas beaucoup égratigné les fortunes du grand patronat. C'est le cas pour la taxe sur les rachats d'actions, pour celle sur les « superprofits » et pour la suppression de la « flat tax » mise en place par Macron pour diminuer les impôts sur les revenus du capital.

Et on ne trouve pas non plus dans ce programme la baisse de la TVA sur l'énergie et les produits de première nécessité, une autre mesure avancée par le RN pendant les élections.

Interrogé par des journalistes sur toutes ces « disparitions », le député RN Tanguy, qui présentait ce programme, a déclaré : « Bien sûr que c'est maintenu »... tout en feignant de s'étonner de leur absence. Dans le même temps, le conseiller économique de Le Pen, Durvy, par ailleurs bras droit de Stérin, milliardaire



propriétaire du groupe Smartbox, répondait exactement l'inverse et confirmait qu'il y avait là « l'état du programme économique du RN ». Rien d'étonnant à ces deux réponses contradictoires. Après avoir recherché les voix des ouvriers et des employés pour se faire élire,

le RN doit montrer patte blanche au grand patronat s'il veut un jour être admis au gouvernement.

Le RN n'a jamais été au pouvoir, mais son programme économique comme ses pratiques politiques y sont depuis des années!

Arnaud Louvet

Minima sociaux : le voleur, c'est l'État

Les travailleurs réduits à vivre avec le RSA, le minimum vieillesse ou l'allocation adultes handicapés doivent affronter un véritable parcours du combattant pour faire valoir leurs droits.

L'association ATD Quart Monde dénonce dans un rapport ce qu'elle appelle une maltraitance institutionnelle.

Dans les services concernés, CAF ou France Travail, ceux qui ne sont pas familiers avec l'informatique se retrouvent plantés devant des ordinateurs dont ils ne maîtrisent pas l'usage. Il n'y a nulle part assez de conseillers pour les aider, et quand ils arrivent à en accrocher un ils doivent déballer leur vie privée en public. Cela vise souvent simplement à décrocher un rendez-vous plusieurs semaines après. Et ce n'est que le début d'une épuisante course d'obstacles où on leur demande sans cesse de nouveaux papiers, en les accusant de ne pas les avoir envoyés dans le bon format. Un allocataire du RSA dénonce ainsi le fait que l'on puisse être privé immédiatement de tout revenu du fait d'un papier qui manque. Par contre, une fois le document envoyé, il faut des mois pour que l'allocation soit rétablie.

Cette situation est avant tout le résultat du manque de personnel dans les CAF ou à France Travail. Chaque agent doit suivre un nombre démesuré de dossiers, et faire face à des demandes

sans cesse croissantes, par mail, téléphone ou à l'accueil. Un agent de France Travail de L'Haÿ-les-Roses, dans le Val-de-Marne, dénonce ainsi dans le journal *l'Humanité* le fait d'avoir des objectifs chiffrés en nombres de réponses par téléphone ou mail, ce qui pousse à donner des explications rapides en laissant de côté les cas complexes.

Aujourd'hui, toute une partie de ceux qui auraient droit à des prestations ne les touchent pas, ou pas totalement. Ils sont 34% pour le RSA, 30% pour l'allocation-chômage et 50% pour le minimum vieillesse. Le gouvernement prétend remédier à cette situation en expérimentant dans cinq départements le versement automatique du RSA, une mesure qui nécessite quand même de se connecter et de fournir des documents tous les trois mois. On doute fort que cela puisse compenser le manque de personnel pour renseigner les usagers.

Les gouvernants ont coutume d'accuser les bénéficiaires de minima sociaux et de les stigmatiser. Cet argent non distribué est un détournement de fonds publics, par lequel l'État lui-même vole les plus pauvres.

Daniel Mescla

Psychiatrie : "grande cause nationale" sans moyens

À peine nommé, le Premier ministre a annoncé son intention de déclarer la santé mentale « grande cause nationale » pour l'année 2025.

Le terme est ronflant, propre à faire apparaître Barnier comme un dirigeant soucieux d'améliorer la vie de malades souffrant de dépression ou d'autres problèmes psychiques.

Il est sûr que, dans ce domaine de la médecine, le nombre de praticiens et de lits d'hôpital est nettement insuffisant pour faire face à celui croissant de malades. La dénomination de « grande cause » pourrait

faire croire qu'une priorité du nouveau gouvernement serait de donner plus de moyens aux hôpitaux et autres centres de soins. Or, il n'en est rien. Cette appellation donnée à des organismes ou associations œuvrant à améliorer la vie des gens est l'apanage du Premier ministre, mais elle n'engage en rien le gouvernement en matière de financement. Instauré en 1977, le label de « grande cause

nationale » leur permet juste d'organiser des campagnes de solidarité et de diffuser gratuitement des messages radiophoniques ou télévisés appelant à des dons.

Quant aux résultats, ils sont loin d'être probants. Ainsi, ces titres ont été consacrés quatre fois à promouvoir l'égalité hommes-femmes sans rien changer. Et l'année 2024, qui est celle de l'activité physique et sportive, a certes montré des réalisations grandioses pour les Jeux Olympiques, mais elle n'a pour ainsi dire pas créé de piscines ni de centres sportifs pour les jeunes des milieux populaires.

L'essentiel pour Barnier était de soigner son image d'homme sensible à la misère mentale sans qu'il lui en coûte quoi que ce soit. Mais cela ne remplacera pas les espèces sonnantes et trébuchantes dont la psychiatrie a cruellement besoin, comme les autres services de la santé.

Marianne Lamiral



SIMON LAMBERT REA

Laboratoires d'analyses : chantage patronal

Comme ils l'ont déjà fait en 2022 et en 2023, les patrons des laboratoires d'analyses médicales ont fait une prétendue « grève » du 21 au 23 septembre.

Cette « grève » était en réalité une fermeture décidée par les propriétaires, pour protester contre les baisses de tarifs décidées par la Sécurité sociale, qui cherche à économiser 124 millions d'euros d'ici à la fin de l'année dans le secteur.

Les affichettes apposées sur les laboratoires fermés dénonçaient la volonté de « tuer les laboratoires

de proximité et de dégrader l'accès aux soins. » Mais les biologistes indépendants ont déjà été largement détruits par l'irruption des financiers dans le secteur: les deux tiers des labos appartiennent aujourd'hui à six grands groupes, Biogroup, Cerba, Eurofins, Inovie, Synlab et Unilabs. Ils sont aux mains de grandes banques et fonds d'investissement : Cinven Group, PAI Partners

(issu de BNP Paribas), Apax, Natixis...

Ces groupes font pression aujourd'hui pour défendre leur droit à puiser dans les caisses de la Sécurité sociale, comme s'en inquiète le directeur actuel de l'Assurance-Maladie, Thomas Fatôme: « On ne peut pas accepter d'être bloqués dans la négociation tarifaire à cause d'actionnaires qui, par le biais de mécanismes de type LBO, exigent une rentabilité à court terme très élevée. Nos cotisations n'ont pas vocation à financer la rente. »

Ce sont pourtant l'État et l'Assurance-Maladie qui ont favorisé la financiarisation du secteur en cherchant à baisser les coûts: en 2000, l'État a autorisé la formation de chaînes de laboratoires; en 2010 il a permis l'organisation de laboratoires multisites, avec un plateau



MAM ACTU PARIS

technique dédié aux analyses et des sites périphériques dédiés aux prélèvements. Puis des baisses de tarifs ont aculé les petits labos indépendants, incapables d'investir dans les machines les plus modernes. Pour rentabiliser le secteur, les fonds d'investissement ont fusionné des sites, et ils ont tiré vers le bas les salaires et les conditions de travail des laborantins.

Aujourd'hui ces groupes capitalistes de la biologie profitent de leur situation de monopole pour s'opposer aux volontés d'économies de l'État et de la Sécurité sociale. Les travailleurs du secteur, qui ont déjà fait de vraies grèves pour défendre leurs intérêts, n'ont rien à attendre de ce bras de fer entre leurs patrons et l'État.

Zoé Chavet

Médicaments : grosse pénurie, petite amende

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vient de sanctionner onze laboratoires pharmaceutiques pour n'avoir pas gardé un stock de sécurité permettant d'éviter les pénuries de certains médicaments.

Ces laboratoires doivent en effet conserver un stock équivalant à deux mois de médicaments, voire quatre. Il s'agit notamment d'anticancéreux, de traitements contre l'hypertension, l'épilepsie, le cholestérol, tous d'intérêt thérapeutique majeur selon l'ANSM, pour lesquels une interruption de traitement pourrait mettre le malade en danger, à plus ou moins long terme.

Au total l'amende se monte à huit millions d'euros pour onze laboratoires, dont Biogaran, Sandoz et Sanofi, c'est-à-dire les plus gros trusts français ou étrangers.

L'ANSM dit prendre « des mesures pour prévenir et réduire les pénuries de médicaments ». Mais qu'est-ce que 4,5 millions d'euros d'amende quand on a un chiffre d'affaires de plus

d'un milliard et qu'on commercialise comme Biogaran plus d'une boîte sur huit parmi les médicaments délivrés par les pharmacies en France? Qu'est-ce qu'un demi-million d'euros à payer quand, comme Sanofi, on a fait 43 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le monde?

Quant à réduire les pénuries, quelles qu'en soient les causes, cela nécessiterait d'abord de contrôler que la production et la distribution des médicaments s'effectuent dans tous les pays en fonction des besoins sanitaires, et non de raisons purement financières voire spéculatives. Mais le marché des médicaments, comme celui de tout autre produit, dépend d'un système où le profit règne en maître.

Sylvie Maréchal

Centres hospitaliers : le pactole des données numériques

En 2019, l'État a lancé un projet national de centralisation des données personnelles de santé appelé « Health Data Hub » (Plateforme des données de santé) avec comme objectif affiché de faciliter la recherche médicale.

Concrètement, il s'agit de regrouper les données personnelles des patients, stockées dans le Dossier médical partagé, avec des données issues entre autres des centres hospitaliers et de l'Assurance-Maladie. L'État a alloué à ce projet un budget de 75 millions d'euros jusqu'en 2026.

Dans un premier temps, ce marché a été attribué au géant américain Microsoft, par l'intermédiaire de sa filiale Blue, qui a obtenu l'accréditation pour héberger ces données sur ses data-centers. Les patrons français, soutenus par les dirigeants politiques, ont crié au scandale, arguant que la législation américaine, moins fiable que ses homologues française et européenne, représenterait une menace en matière de protection des données.

Pour justifier leur appel à la « souveraineté nationale », ils ont même brandi le spectre de la guerre qui menace le monde et les

risques futurs de cyberattaques. Mais derrière cette levée de boucliers sur la localisation des data-centers, il y a la pression de groupes français comme Orange, Dassault ou Thales, qui voudraient que l'État français les favorise au détriment des Gafam.

De son côté, la région Auvergne-Rhône-Alpes a signé un accord de 10 millions d'euros sur quarante mois, avec les industriels français Docaposte et Thales, pour ses quatre plus gros centres hospitaliers universitaires. Mais ce cloud « souverain », sous-entendu « de confiance » n'est en réalité ni l'un ni l'autre. Le groupe Thales, ne disposant pas de capacités de stockages suffisantes pour héberger l'ensemble des données, est contraint de louer une partie des infrastructures et du cloud à... Google!

Depuis sa création, le « Health Data Hub » national est quasi inexploitable, tant les délais réglementaires

pour accéder aux données sont longs et contraignants pour les chercheurs. Une majorité y renonce devant l'imbroglio administratif et réglementaire.

Les entreprises qui dénoncent ces lourdeurs ne le font pas pour le bien de la recherche ou des malades. Quand elles rendent accessibles les données de santé de manière rapide et illimitée, c'est uniquement pour les valoriser financièrement, c'est-à-dire pour les exploiter et les revendre à des fins commerciales.

Dans une société dirigée par les chercheurs, les médecins et l'ensemble des travailleurs, on pourrait imaginer que la centralisation des données de santé permette de faire avancer la science, d'anticiper les maladies et finalement de mieux soigner. Mais quand règne la dictature des industriels et des financiers, non seulement ces avancées technologiques ne sont pas exploitées au mieux de ce qu'elles pourraient apporter aux connaissances et à la santé, mais en plus elles contribuent à transformer les données des patients en marchandises.

Correspondant LO



Dans la manifestation des pharmaciens à Limoges en mai 2024.

Crèches : les bébés livrés à l'ogre du profit

Après *Les Fossoyeurs*, qui révélait les agissements du groupe Orpéa dans les Ehpad, Victor Castanet vient de publier *Les Ogres*, cette fois consacré à la gestion des crèches par les groupes privés, en particulier le groupe People & Baby.

Basé sur une enquête de plus de deux ans, son livre s'appuie sur les témoignages et le combat de parents dont les enfants ont été victimes de maltraitance, mais aussi de travailleuses, auxiliaires de puériculture, directrices de crèche ou de cadres qui ont courageusement rompu le silence sur les pratiques de ces sociétés. Le résultat est glaçant. Le livre décrit aussi la totale complicité des sphères dirigeantes de l'État, en particulier de la Caisse d'allocations familiales dans le siphonnage de l'argent public par les groupes privés.

Plusieurs mères ont engagé le combat à la suite de maltraitements subies par leur enfant dans certaines crèches People & Baby. Cela commence par les fesses irritées car la couche n'a pas été changée. Certaines mères notent que l'enfant sortait tous les soirs affamé, au point que la courbe de croissance des bébés a été gravement affectée et n'a retrouvé une trajectoire normale qu'après leur départ de la crèche. D'autres parents témoignent à quel

point leur enfant est devenu irritable, voire violent. Le manque de fournitures et de personnel est la première cause de ces dysfonctionnements. Si cette situation est commune à bien des secteurs du privé mais aussi du public, soumis aux impératifs de la rentabilité, le cynisme des dirigeants de People & Baby fait froid dans le dos.

Ainsi, l'ancien responsable des achats explique que le groupe a comme pratique financière de ne pas payer les fournisseurs, la plupart se décourageant devant le coût et la longueur des poursuites à engager : tant pis si le groupe se retrouve alors sur la liste noire de nombre de fournisseurs qui cessent leurs livraisons. Une ancienne directrice multisites indique qu'elle a « fait face à des soucis d'approvisionnement quasiment chaque mois. Et ce, sur tous les postes : alimentation, hygiène, jeux, mobilier... ». Mais ce chaos permet au groupe d'assurer un fonds de roulement et de réaliser de nouvelles acquisitions.

Les groupes promettent

des tarifs très bas aux mairies pour remporter les appels d'offres. Ces tarifs ne peuvent être tenus qu'en diminuant de manière irresponsable le personnel et l'alimentation des enfants. Ainsi, un récent appel d'offres du groupe demandait aux fournisseurs des quantités de 12 % inférieures aux préconisations minimales du document de référence de la restauration collective, alors que l'habitude est plutôt 10 ou 20 % au-dessus.

De même, les effectifs ont diminué de 10 %, par exemple dans les crèches d'Aix-en-Provence confiées à un autre groupe privé. Les conséquences des suppressions de postes sont dramatiques et cumulatives : les équipes sont essorées par la surcharge de travail. Les démissions se multiplient, le turnover explose et les absences sont souvent non remplacées.

Comme dans les Ehpad et les hôpitaux, seuls l'humanité, le dévouement et la lutte au quotidien des travailleuses des crèches permettent de limiter la maltraitance des enfants soumis ainsi dès le plus jeune âge aux griffes du capital.

Christian Bernac



ISA HARSIN SIPA

Privatisation et continuité gauche-droite

La part du privé représente aujourd'hui 20 % des places en crèche. Mais le secteur explose puisque 90 % des nouvelles places lui sont attribuées.

C'est en 2000 que Lionel Jospin, Ségolène Royal et Martine Aubry ont signé le décret permettant de confier à des établissements privés des structures de la petite enfance. Le signal était donné. La droite a poursuivi cette mainmise en organisant le financement de cette activité par l'argent public. Ainsi, depuis 2004, les crèches d'entreprise sont largement financées par l'État, à 75 % par les

réductions d'impôts. Il en va de même pour nombre de crèches privées largement subventionnées par la CAF qui paye en particulier les frais de fonctionnement.

La pénurie planifiée de places dans les crèches publiques contraint toujours davantage de parents à inscrire leur enfant dans le privé. Quatre groupes en ont fait leur fortune et dominent le marché : Babilou, Les Petits Chaperons Rouges, La Maison bleue et enfin People & Baby. Derrière ces noms sympathiques se cachent de puissants groupes présents dans de nombreux pays.

C. B.

Protection judiciaire de la jeunesse : grève pour des embauches

Les salariés de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) étaient en grève le 19 septembre pour la troisième fois depuis l'annonce par leur direction de la suppression de 500 postes pour réaliser près de 1,8 million d'économies. Ils ont été rejoints par des magistrats et des avocats.

Les éducateurs de la PJJ ont pour mission d'aider les mineurs délinquants à éviter la récidive. Ce travail pourrait sembler mériter toutes les attentions de gouvernants qui affirment vouloir lutter contre l'insécurité, mais c'est exactement le contraire. Le service est littéralement démembré.

Faute de personnel, il est devenu impossible

d'assurer un suivi minimal. En Île-de-France, depuis le début septembre, 1 500 jeunes restent sans éducateur. Dans les foyers, les éducateurs sont de moins en moins nombreux pour assurer l'encadrement et, à l'extérieur, en milieu ouvert, suivant la formule consacrée, chacun doit suivre toujours plus de jeunes, 25 par exemple en Seine-Saint-Denis. Dans

ces conditions, il est impossible d'effectuer correctement toutes les tâches qui incombent à l'institution : le contact régulier avec les jeunes et l'instauration d'un rapport de confiance avec eux, mais aussi le lien avec les établissements scolaires et la justice, la recherche d'un emploi et les discussions avec la famille. La direction de la PJJ mène d'autre part une politique de précarisation à tout va. Sur les 9 763 personnes employées, il y a aujourd'hui 2 273 contractuels.

La PJJ aurait besoin d'embauches massives,



THEO-BESSARD

Devant le tribunal judiciaire de Marseille, le 19 septembre.

et celles et ceux qui y travaillent se battent pour cela. Mais les gouvernements qui se succèdent préfèrent rendre les

parents responsables de la petite délinquance des mineurs et embaucher toujours plus de policiers.

Daniel Mescla

Liban : la guerre de Netanyahu s'étend

Depuis lundi 23 septembre, l'armée israélienne a lancé une offensive de grande ampleur au Liban, mobilisant son aviation, son artillerie et ses chars pour bombarder le sud et l'est du territoire, ainsi que la banlieue sud de Beyrouth, la capitale du pays.

Dès le deuxième jour de son déclenchement, cette opération militaire, baptisée « Flèches du Nord » par l'état-major israélien, avait déjà causé la mort de plus de 550 personnes et fait plus de 1800 blessés, selon les autorités libanaises. Les hôpitaux du sud du pays ont reçu l'ordre de déprogrammer les opérations non essentielles pour prendre en charge l'afflux de blessés.

Utilisant la même méthode qu'à Gaza, l'armée israélienne a averti l'ensemble de la population libanaise qu'elle devait s'éloigner des « bâtiments du Hezbollah » ou « sortir immédiatement du village », sans aucune précision géographique. Autant dire que tous les Libanais

sont susceptibles d'être pris pour cible ! Provoquant des embouteillages monstres sur les routes du Liban, des dizaines de milliers de personnes ont commencé à fuir les régions bombardées. Les organisations humanitaires alertent sur les difficultés d'accueillir ces nouveaux réfugiés alors que le pays a déjà dû faire face à l'exode de plus de cent mille habitants du sud depuis le 7 octobre 2023.

En effet, dès le déclenchement de la guerre à Gaza, des échanges de tirs ont commencé à s'intensifier, bombardements israéliens contre roquettes du Hezbollah. Cette situation a conduit à l'évacuation de 60 000 Israéliens vivant dans une bande de quatre kilomètres le long de la

frontière libanaise.

En fait, tout comme le Hamas par ailleurs, le Hezbollah mène sa guerre sans se soucier du fait que sa politique rejette la majorité de la population israélienne du côté de Netanyahu.

En se contentant d'envoyer régulièrement des roquettes, les dirigeants de l'organisation islamiste libanaise voulaient manifester leur solidarité avec les Palestiniens tout en cherchant à éviter une confrontation militaire de grande ampleur avec Israël. L'escalade résulte des choix du gouvernement Netanyahu. La première phase de cette offensive, qui a consisté à faire exploser les bippers et les talkies-walkies utilisés par plusieurs milliers de cadres militaires du Hezbollah, montre qu'elle était en préparation depuis des mois.

Depuis le 17 septembre, Netanyahu a déclaré que le retour des déplacés israéliens



HUSSEIN-MALLA-KEYSTON

Bombardement israélien au Liban le 23 septembre.

chez eux était devenu un nouveau « but de guerre ». Mais il s'agit bien d'un prétexte pour masquer l'échec de sa politique de guerre à outrance à Gaza. Celle-ci a déjà fait plus de 40 000 morts et des destructions sans nombre, mais aucun des objectifs proclamés n'a été atteint : le Hamas n'a pas été « éradiqué », et les seuls otages libérés l'ont été dans le cadre d'un accord négocié avec le Hamas. Avec le plus grand mépris pour le sort des otages, en poursuivant sa fuite en avant, Netanyahu cherche exclusivement à conserver le soutien de son extrême droite pour se maintenir au pouvoir, avec pour conséquence que, depuis un an, une guerre dont on ne voit pas la fin se poursuit, continuant, jour après jour, de faire toujours plus de victimes parmi les Palestiniens.

Le Premier ministre israélien peut se permettre de mener cette politique criminelle parce qu'il est assuré du soutien indéfectible des dirigeants américains. Ceux-ci n'entendent pas renoncer à disposer avec l'État d'Israël

d'un allié pour défendre leurs intérêts dans la région. Tant pis donc si le Liban se retrouve « au bord du gouffre », pour reprendre la formule du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Et tant pis si les populations de la région sont menacées d'être elles aussi plongées dans le chaos et la guerre.

Pour la population israélienne, la politique de Netanyahu constitue une impasse. Elle ne lui apporte aucune sécurité et la condamne à vivre en état de guerre permanente. Depuis le 7 octobre, les Israéliens payent les conséquences matérielles et morales du plus long conflit qu'ait connu leur pays. Il ne sera pas possible de mettre fin à cet enchaînement de guerres toujours plus meurtrières sans rompre avec la politique menée par tous les gouvernements israéliens depuis 1948, consistant à nier les droits des Palestiniens à une existence nationale, à les spolier de leurs terres et à tenter de les soumettre par la force.

Marc Rémy

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Le 7 octobre la justice française doit statuer, une fois de plus, sur le cas de Georges Ibrahim Abdallah.

Militant communiste des Fractions armées révolutionnaires libanaises dans les années 1970, combattant de la cause palestinienne, il a été arrêté en France le 24 octobre 1984 et croupit depuis en prison.

Condamné à perpétuité pour « complicité » dans l'exécution d'un responsable des services israéliens et d'un attaché militaire américain, il est pourtant libérable depuis 1999, après 15 ans de peine de sûreté. Mais l'État français, sous divers gouvernements, a jusqu'à aujourd'hui refusé de le libérer.

L'impérialisme, français comme américain, a la mémoire longue et tient à exercer jusqu'au bout sa vengeance contre ceux qui le combattent. En quarante ans de détention, Georges Ibrahim Abdallah n'a pas plié, ne s'est pas renié. Il doit être libéré !

P. G.

Maroc : les mineurs demandent des comptes

Au sud du Maroc, depuis la mi-juillet, à la mine de Bou-Azzer, située dans la province de Ouarzazate, plusieurs centaines de mineurs luttent contre le non-paiement de leur salaire et la perte de leurs droits en matière de couverture sociale, d'allocations familiales et de retraite.

Les comptes de Top Forage, ont été saisis par la Sécurité sociale, car elle ne versait

plus de cotisations sociales depuis des années. La mine a été fermée mais les mineurs refusent de faire les frais de cette situation. Ils ont décidé de se retourner contre la Compagnie de Tifnout Tiranimine (CTT), elle-même filiale du groupe Managem, géant minier détenu par la famille royale, qui avait fait le choix de sous-traiter l'extraction minière à Top Forage.

Sans salaire, les mineurs, qui ont dû s'endetter pour survivre, craignent d'être expulsés de leur logement. Aussi, le 17 septembre, accompagnés des familles (dont 750 enfants), ils ont décidé de marcher sur 50 kilomètres pour exprimer leur colère devant le siège de la CTT.

Pendant des années, dans des conditions précaires, au mépris de leur santé et de leur sécurité, les mineurs de Top Forage ont extrait du cuivre, de l'argent, de l'or, de l'arsenic mais surtout du cobalt à l'aide d'explosifs et de marteaux-piqueurs. Toutes les mines de la région sont exploitées par des compagnies qui s'assoient sur le droit du travail. Top Forage n'a cessé de tricher sur l'ancienneté des travailleurs, pour faire l'économie des primes correspondantes. Comme l'expliquait un mineur : « Sur nos fiches de paie, la date d'entrée dans l'entreprise est changée tous les trois mois de façon à toujours indiquer deux ans

d'ancienneté, même quand on travaille depuis quinze ans. » Avec la complicité des autorités, les compagnies tentent de briser les militants et les travailleurs les plus combatifs.

Alors les mineurs, qui respirent du cobalt et de l'arsenic hautement cancérigènes, ne peuvent qu'être écœurés du label « métaux responsables » attribué aux minerais extraits dans les mines de la région. Leur exploitation se fait avec la complicité de BMW et Renault, qui se fournissent en cobalt auprès de la Managem et affirment avec le cynisme le plus total qu'ils produisent dans le respect de l'environnement et des droits humains.

Leïla Wahda



SYNDICAT TOP-FORAGE UMT

Marche des mineurs vers le site minier le 28 août 2024.

États-Unis : les travailleurs face à l'inflation



« Des gens légendaires méritent des salaires légendaires », avant la grève chez Textron Texas.

La grève de 33 000 salariés des usines Boeing du nord-ouest des États-Unis dure depuis le 13 septembre. Grâce à leur décision de rejeter l'accord que le syndicat avait négocié avec la direction, ces travailleurs peuvent espérer des augmentations de salaire allant au-delà des 25 % étalés sur les quatre prochaines années qui avaient été signés.

Au bout d'une semaine de grève, la direction a commencé à céder, proposant 30 % d'augmentation et affirmant que cette offre serait « la meilleure et la dernière ». Le

président du syndicat IAM a salué cette première concession du patron en déclarant que « cela montre que les travailleurs de Boeing avaient raison dès le départ ». Il oublie

de préciser que, quinze jours auparavant, son syndicat leur avait recommandé de voter en faveur des 25 %, expliquant : « Nous ne croyons pas pouvoir obtenir plus par la grève. » L'appareil syndical avait ainsi joué sa partition dans la propagande d'un des deux principaux constructeurs d'avions au monde se présentant aux yeux du public comme au bord du gouffre et demandant à ses salariés de modérer leurs exigences.

Il est vrai que Boeing traverse des turbulences car des années d'économies dans la sécurité ont fini par provoquer quelques crashes aériens meurtriers et beaucoup d'autres accidents moins graves mais très inquiétants. Un nouveau PDG vient d'être nommé avec l'espoir d'améliorer, sinon la sécurité des avions construits, du moins l'image de la firme. Les bénéfices annoncés par Boeing sont passés de 19,7 milliards de dollars en 2018 à 4,5 milliards l'année suivante. Puis l'entreprise a déclaré 5,6 milliards de pertes en 2020, année du Covid marquée par l'arrêt des transports aériens. Mais depuis les bénéfices ont repris leur pente ascendante et se sont chiffrés à 7,7 milliards l'an dernier. Au final, depuis 2011, Boeing a dégagé au total 132 milliards de dollars de profits, ce que n'ignorent pas les grévistes.

Ceux-ci savent aussi ce que coûte la vie quotidienne aux États-Unis après quatre ans d'inflation : les prix ont officiellement bondi de 22 %, et de 30 % dans l'alimentation. Ils se souviennent avoir été brutalement licenciés, ainsi que des millions d'autres salariés, lorsque les

grandes entreprises ont vu la machine économique se gripper durant la pandémie. Aujourd'hui, pour les grévistes, il n'est plus question de se sacrifier pour que les gros actionnaires voient leur fortune progresser toujours plus.

Ce mécontentement se reflète aussi chez les 5 000 ouvriers de deux usines Textron de réparation d'avions situées au Kansas, qui viennent de commencer une grève. Là aussi les grévistes ont rejeté une augmentation de 25 % des salaires, jugée bien trop faible, prévue dans le nouveau contrat que leur patron a calqué sur celui de Boeing. Les revendications salariales sont aussi à la base de la grève de 17 000 travailleurs des télécommunications d'AT & T qui se déroule dans neuf États depuis un mois.

Avec raison, ces travailleurs font bien plus confiance pour défendre leurs intérêts à leur grève et à la pression qu'ils exercent sur les gros capitalistes qui les exploitent qu'aux promesses de campagne d'une Harris ou d'un Trump.

Lucien Détroit

Sri Lanka : vote sanction à la présidentielle

Le 22 septembre, l'opposant de gauche et chef de la Coalition nationale pour le pouvoir du peuple, Anura Kumara Dissanayaka, a remporté l'élection présidentielle au Sri Lanka, après un deuxième tour de dépouillement.

Avec une participation de près de 80 %, aucun candidat n'a remporté plus de 50 % du total des voix au premier tour. Dissanayaka a obtenu 42,3 % tandis que son plus proche rival, Sajith Premadasa, a obtenu 32,7 %. L'ancien président Ranil Wickremesinghe, au pouvoir depuis les manifestations de colère de 2022 ayant entraîné la chute du clan Rajapaksa, n'a obtenu que 17 %.

En pleine crise économique, au printemps 2022, des manifestations quotidiennes à Colombo, la capitale, réclamant le départ du président Rajapaksa, avaient été violemment réprimées. La nomination d'un nouveau Premier ministre, devenu depuis président, avait alors

offert quelque répit au pouvoir. Mais les conséquences de la crise ont continué de peser lourdement sur la population de 22 millions d'habitants. Le manque de devises a rendu l'importation des produits de première nécessité, comme le carburant, extrêmement coûteuse. L'inflation atteignant 70 % l'an, les produits de base, la nourriture et les médicaments sont devenus inabornables. La corruption reprochée au clan Rajapaksa qui a dirigé le pays pendant plus de dix ans n'ayant pas disparu avec lui, le sentiment d'injustice et la pauvreté croissante n'ont pas cessé d'alimenter la colère. Le déclin du tourisme après la pandémie du Covid, la hausse du coût de la vie et

la croissance du chômage ont fait grimper le taux de pauvreté. Fin 2023, plus du quart de la population était au-dessous du seuil. L'augmentation du salaire minimum mensuel approuvée par le gouvernement en mars 2024 l'a fait passer de 12 500 roupies (environ 40 euros) à 17 500, mais les travailleurs salariés peinent à faire survivre leur famille. Que dire donc des autres...

Le prêt du FMI de 2,9 milliards de dollars, conclu l'année précédente, visait à combler partiellement la dette de 36 milliards. Comme chaque fois que la finance internationale propose ce type d'accord, c'est la population qui paye, par une hausse brutale des prix, une aggravation de la vie quotidienne, l'impossibilité de se procurer les produits indispensables, l'effondrement de la santé publique. Dans sa campagne électorale, Dissanayaka a



Dissanayaka après sa prestation de serment.

promis non seulement des mesures anticorruption et une « bonne gouvernance », mais aussi la relance de l'économie par le développement des secteurs manufacturier, agricole et informatique. Il n'a cependant pas remis en cause l'accord conclu avec le FMI, évoquant seulement de façon vague une renégociation censée permettre d'atténuer les effets de l'austérité.

Ayant milité au sein du parti nationaliste pro-cinghalais JVP (Front de libération du peuple) actuellement

membre de la coalition NPP et qui s'est dit marxiste, l'opposant Dissanayaka semble avoir incarné un espoir de changement et a recueilli les votes des jeunes manifestants de 2022. Mais en fait de « marxisme », il s'est rallié à l'économie de marché, et ses promesses faites aux pauvres ne vaudront vraisemblablement que ce que valent, en particulier en temps de crise, celles de tous ceux qui gouvernent dans le cadre du système capitaliste.

Viviane Lafont

Transport maritime : CMA CGM et son talon d'Achille

Mardi 24 septembre, Rodolphe Saadé, dirigeant et propriétaire de la CMA CGM, troisième armateur mondial de porte-conteneurs, devait se rendre au Brésil pour y acheter la concession portuaire de Santos.

Pour 2,2 milliards de dollars CMA CGM acquiert ainsi le plus grand port à conteneurs de l'Amérique du Sud, installations, portiques et personnel compris. Il est capable de traiter trois millions de conteneurs par an, et 40 % du fret entrant ou sortant du Brésil y transite. Il ne s'agit que de la dernière emplette de la compagnie qui gère, par l'intermédiaire de deux filiales, des terminaux portuaires tout autour du monde pour un trafic total de plus de 30 millions de conteneurs en 2023.

L'arrivée de CMA CGM à Santos illustre la puissance acquise par les grandes compagnies maritimes, grâce aux dizaines de milliards de dollars de bénéfices accumulés chaque année entre 2020 et 2023. Les quatre premières compagnies et leurs alliances concentrent désormais 80 % du trafic de conteneurs. Elles détiennent en tout ou en partie les principaux ports et leurs opérateurs, de Shanghai à Los Angeles, de New York à Rotterdam. Elles ont commencé à acheter les lignes ferroviaires et aériennes qui

desservent leurs terminaux, les flottes de camions et de péniches qui pénètrent les continents. Elles promettent ainsi à leurs clients une ponctualité et une fiabilité sans égales et l'assurance de gérer avec précision les flux de marchandises et de produits semi-finis indispensables à l'économie mondiale et, avant tout, à la réalisation du profit.

Ce monopole de fait et les surprofits éhontés qu'il permet n'existent que grâce à la complaisance des États, des plus puissants au premier chef. Les fonds publics ont financé les installations portuaires gigantesques nécessaires aux bateaux géants, des kilomètres de quai, des bassins excavés à 18 mètres, l'élargissement des canaux vitaux de Suez et de Panama, des grues de 65 mètres de portée capables de déplacer des charges de 30 tonnes, des milliers d'hectares pour stocker les conteneurs, des autoroutes et des voies de chemin de fer pour les emporter. Ils ont tous voté les lois exemptant les compagnies d'impôts, d'obligations sociales



Conteneurs en transit dans le port de Santos.

et de presque tout contrôle de sécurité, de pollution, de risque. Ils repoussent tous ne serait-ce que l'obligation de déclaration de perte d'un conteneur en haute mer et rechignent à organiser un contrôle portuaire sérieux : le trafic doit être fluide et rapide, quand bien même il s'y mêlerait quelques tonnes de cocaïne de-ci de-là...

Une loi américaine, dont des équivalents sont en vigueur dans nombre de pays, soustrait même les armateurs aux responsabilités civiles au prétexte que leur activité est à la fois nécessaire et risquée. Ainsi le coût total du naufrage du *Dali*, qui a provoqué le 26 mars 2024 la mort de six ouvriers et bloqué le port de Baltimore et sa région des mois durant, est estimé

à quatre milliards de dollars. Pourtant, en usant de cette loi, les deux armateurs prétendent s'en tirer avec quelques dizaines de millions de dollars d'amendes.

Guidée par le profit, couvée par les États, la pousse technique qui consiste à transporter une telle quantité de marchandises avec une telle fiabilité, mène à une monstrueuse concentration du capital. Moyennant quoi, Rodolphe Saadé, dont la fortune se compte désormais en dizaines de milliards d'euros, parle avec assurance de ses succès, de ses bénéfices et de sa puissance croissante dans une interview à l'hebdomadaire *Le Marin*, lundi 23 septembre. Il condescend même à dire qu'il « prendra sa part » au cas où le gouvernement

demanderait un geste aux contribuables les plus fortunés. Et de préciser qu'il ne doit évidemment pas être question de modifier le mode de taxation au tonnage, grâce auquel la CMA CGM a extorqué 9 milliards au fisc en deux ans.

Il y a tout de même une ombre au tableau : Saadé prévoit quatre à six semaines de difficultés car les dockers de la côte Est des États-Unis se préparent à la grève pour leurs salaires à partir du 1^{er} octobre. Eh oui, ses bateaux ne naviguent, ses conteneurs ne circulent et ses bénéfices ne s'accumulent que si les travailleurs, en Amérique et partout dans le monde, le veulent bien, et la suite logique de la concentration devrait être... l'expropriation.

Paul Galois

Espagne : la duchesse contre les bambins

La duchesse Almudena de Artega y del Alcazar, qui dispose d'une fortune considérable, n'occupe pas seulement ses loisirs en écrivant des romans à la gloire de l'aristocratie du passé et notamment de ses propres ancêtres.

Cette duchesse poursuit aussi une guérilla judiciaire afin de récupérer divers biens passés à l'État. Elle vient ainsi d'obtenir en justice la rétrocession d'un terrain de 3000 m² sur lequel depuis des décennies une aire de jeux accueillait les enfants. C'est en 1975, à la mort de Franco et alors que la dictature touchait à sa fin, que son grand-père avait jugé prudent de montrer sa charité en cédant

le terrain à la collectivité. La duchesse cherche de plus à récupérer le château qui domine la ville, reconstruit aux frais du contribuable.

La noblesse espagnole n'a jamais été expropriée, par aucune révolution, et a traversé tous les régimes en fusionnant avec la grande bourgeoisie industrielle et financière du pays. Cette duchesse de l'Infantado – un de ses nombreux titres – n'est

qu'un spécimen de cette espèce parasitaire qui considère que la préservation de son héritage privé passe avant l'intérêt public. Ledit héritage comprend d'ailleurs plusieurs autres domaines et palais, situés au Pays Basque, à Grenade et à Séville.

On ne pouvait rien attendre d'autre de la part d'une fieffée réactionnaire pour qui « être grande d'Espagne implique de servir Dieu, la patrie et le roi avant tout », c'est-à-dire en clair, la propriété. Il est significatif que les tribunaux lui aient donné raison.

Laura Samos

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 242 (septembre-octobre 2024)

- La démocratie bourgeoise en crise
- Salaires laminés par les prix : mensonges patronaux et intérêts vitaux des travailleurs
- Italie : la politique « africaine » du gouvernement Meloni
- La relance du nucléaire
- Palestine : la politique de Révolution permanente, entre mensonges et opportunisme
- Les résultats de l'extrême gauche aux élections législatives
- Les cahiers de Verkhneouralsk, écrits de militants trotskystes soviétiques, 1932-1933 (tome 2).

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Valse des ministres : l'État demeure

Qui connaît Alexis Kohler, Emmanuel Moulin, Bertrand Dumont et Jérôme Fournel ?

Le seul qui soit un peu connu est le premier, secrétaire général de l'Élysée après avoir travaillé pour Moscovici et Macron, quand ils étaient ministres de Hollande. Kohler a aussi été directeur financier de l'armateur MSC, avec lequel il a des « liens familiaux », et dont, comme secrétaire général de l'Élysée,

il a arrangé les affaires. Pour sa part, après avoir travaillé chez Citigroup, à la Banque mondiale, chez Eurotunnel et pour la banque italienne Mediobanca, Emmanuel Moulin a été directeur de cabinet du ministre Le Maire, puis directeur de cabinet du Premier ministre Gabriel Attal en 2024.

Bertrand Dumont, lui, a travaillé pour la banque HSBC, le FMI, la ministre sarkozyste Christine Lagarde et le commissaire européen Michel Barnier, avant d'être le directeur du cabinet de Le Maire. Quant à Jérôme Fournel, il a travaillé pour Luc Ferry, Raffarin, Villepin, Darmanin, a également été le directeur du cabinet de Le Maire et vient de passer sans transition aux mêmes fonctions pour le Premier

ministre Barnier...

Ces quatre-là n'ont été élus par personne et ne figurent pas dans la liste des ministres. Mais depuis des années ils se partagent les postes-clés de la haute administration et décident de la politique économique, au profit des plus riches. Tous les quatre ont fait l'ENA et se connaissent depuis trente ans. PS, LR, LREM... ils se moquent des écuries politiques. La

déroute macroniste aux européennes et aux législatives ? Elle n'a rien changé pour eux, sinon qu'elle a valu une promotion à Fournel. Et quand pendant l'été, ils entendaient les médias s'inquiéter de « l'absence de gouvernement », eux n'avaient aucun motif d'inquiétude car ils savent que la continuité de l'État bourgeois est au-dessus de ça.

Michel Bondelet

Héritage : la poule aux œufs d'or

D'après un rapport d'Oxfam France sur l'héritage en France publié le 17 septembre, sur les neuf personnes devenues milliardaires en 2024, sept sont des héritiers.

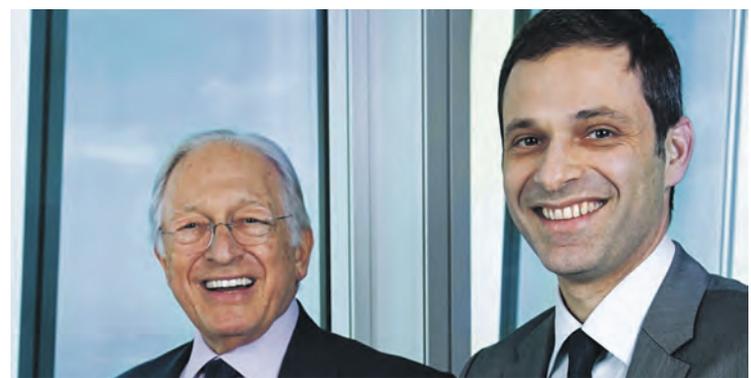
Cela confirme, s'il le fallait, que la véritable recette du succès capitaliste est de naître avec une cuiller en argent dans la bouche.

Pour défendre l'héritage des plus riches, les défenseurs du capitalisme mettent généralement en avant l'exemple de la maison qu'un travailleur a mis sa vie à payer, et qu'il veut bien évidemment léguer à ses enfants. Mais ce qui

se transmet au sein de la grande bourgeoisie est à des années-lumière de cet exemple. D'après le rapport d'Oxfam, les 0,1 % plus gros héritages représentent 180 fois l'héritage médian. Mais la question ne s'arrête pas à ces montants, car ce que les plus riches se transmettent est avant tout de la propriété d'entreprises, des droits d'accès à des conseils d'administration et au pouvoir

décisionnaire qui va avec. La grande bourgeoisie est une classe sociale qui se reproduit en transmettant son droit à exploiter le travail d'autrui.

L'État lui-même favorise les plus grosses transmissions, en laissant aux plus riches de nombreux moyens de passer outre l'impôt sur l'héritage, dont le taux sur la tranche supérieure est théoriquement de 45 %. Ainsi, le rapport d'Oxfam montre que les 0,1 % plus gros héritages ne sont taxés qu'à 10 %, grâce à l'utilisation



Rodolphe Saadé hérite de la CMA CGM de son père Jacques

adéquates de niches fiscales. Il fait également un calcul, partiel, du manque à gagner pour les caisses du fisc. Rien qu'en considérant ce que transmettront 50 milliardaires durant les

trente prochaines années, ce manque à gagner s'élèvera à 160 milliards d'euros. Si les caisses de l'État sont vides, c'est bien que d'autres se remplissent.

Thomas Baumer

El Mordjene-Nutella : la guerre des pâtes à tartiner

La pâte à tartiner El Mordjene de la société algérienne Cebon, qui avait eu son succès sur TikTok où des influenceurs vantaient son goût incomparable, vient d'être interdite à la vente en France et bloquée dans les ports et aéroports.

Cette interdiction, deux ans après sa mise en vente, choque ceux qui avaient pris goût à cette pâte à tartiner et leur apparaît comme une mesure arbitraire d'un pays riche contre la production d'un pays moins puissant. Mais il faudrait surtout y voir une manœuvre de la société Ferrero dont le fameux Nutella risquait d'être éclipsé par le succès d'El Mordjene...

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui a bloqué l'importation, dément une telle intervention. À l'en croire, il ne ferait qu'appliquer les lois européennes, selon lesquelles l'Algérie n'a pas le droit d'exporter des marchandises contenant des produits laitiers destinés à la consommation.

Celles-ci ne respecteraient pas « les exigences européennes en matière de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments ». Que la poudre de lait contenue dans la pâte El Mordjene soit achetée en France n'a pas suffi à lui sauver la mise.

Les « exigences européennes » n'ont pourtant jamais empêché les capitalistes européens de l'agro-alimentaire d'empoisonner régulièrement les consommateurs. En 2022, des pizzas Buitoni « made in

France », contaminées par la bactérie E.coli, avaient causé la mort de deux enfants. La même année, des chocolats Kinder produits par le groupe Ferrero en Belgique avaient contaminé 42 personnes aux salmonelles.

La santé des consommateurs a bon dos et cache mal la rivalité commerciale entre capitalistes concurrents appuyés par leurs États. En attendant que des tractations en coulisse permettent le retour éventuel de la pâte algérienne, le groupe Ferrero pourra continuer à écouler son Nutella sans concurrence... et même sans que l'on sache s'il est meilleur et plus sûr

Charlotte Nova



Élèves sans lycée : l'équation est simple

Selon les chiffres officiels, 13 800 lycéens étaient encore sans affectation scolaire quinze jours après la rentrée, dont quelque 9 000 dans la voie professionnelle. La filière la plus en tension est celle du bac Sciences et technologie du management et de la gestion (STMG). Cela ne représente que 0,3 % de l'ensemble de la jeunesse scolarisée, rassure le ministère de l'Éducation

nationale : les milliers d'élèves concernés et leurs parents apprécieront !

Si autant de jeunes restent aux portes des établissements, c'est que des classes, voire des établissements, en particulier des lycées professionnels, ont été fermés ; ou encore parce que les classes sont surchargées. Même sans cours de mathématiques, tous le comprennent.

E. G.

Violences policières : une affaire classée de plus...

Le commissaire de police impliqué dans la noyade de Steve Maia Caniço a été blanchi par la justice. En 2019, à Nantes, en pleine nuit, il avait ordonné l'assaut contre des jeunes lors de la Fête de la musique. Certains étaient tombés dans la Loire, la victime ne savait pas

nager. Déjà, bien avant la relaxe, ce commissaire avait été promu chef de la circonscription de la police nationale de Lyon. Sa hiérarchie avait déjà passé l'éponge et désormais les juges classent l'affaire. Un officier de police exemplaire en quelque sorte.

E. G.

1^{er} octobre : toutes les raisons de se mobiliser

La CGT, Solidaires et la FSU appellent l'ensemble du monde du travail à manifester et à faire grève le 1^{er} octobre. Les travailleurs ont toutes les raisons de se mobiliser car seule leur lutte collective pourra contrer les attaques du patronat et du gouvernement.

Encore faut-il que les revendications expriment le plus clairement possible les intérêts communs du monde du travail. L'appel syndical pour cette journée du 1^{er} octobre affirme à juste titre la nécessité d'abroger la dernière réforme des retraites. En revanche il reste très flou sur les revendications dans les autres domaines. « Révoquer les services publics »,

« augmenter les salaires », « défendre l'emploi industriel ». Il n'y a rien là qui éclaire sur les causes de la dégradation de la situation, ni sur les moyens pour les travailleurs d'y faire face.

Sur les salaires par exemple, les directions syndicales ne chiffrent rien. Certes elles parlent encore d'indexation sur les prix, mais sans revendication

claire, ni sur le salaire minimum, ni sur les augmentations indispensables. Elles n'osent pas reprendre ce qui pourtant semble évident à bien des travailleurs face à l'inflation et aux profits astronomiques des actionnaires : aucun salaire ne devrait être aujourd'hui en dessous de 2 000 euros. C'est une façon de s'aligner sur les partis de gauche qui, durant la dernière campagne électorale, n'ont parlé que d'un smic à 1 600 euros, bien en dessous des besoins.

Se mobiliser le 1^{er} octobre, manifester, faire grève sera un moyen de montrer qu'on ne se résigne pas. Ce sera aussi l'occasion de discuter entre travailleurs de la nécessité de la lutte collective pour changer



le rapport de forces. Car le plus important, au-delà de ce qu'écrivent les directions syndicales, est de renforcer les liens entre travailleurs, de mesurer la réalité des attaques subies par chacun, de comprendre les intérêts communs au monde du travail et d'exprimer

les revendications qui y répondent. Les femmes et les hommes voulant combattre pour le camp des travailleurs et convaincus que seule la lutte changera leur sort, trouveront ainsi la voie pour unifier les luttes et regrouper leurs forces.

Marion Ajar

Faillites : la loi de la jungle

Le nombre d'entreprises déclarées en incapacité de rembourser leurs dettes a augmenté de 23,8% sur un an, pour s'élever à environ 63 000 entre août 2023 et août 2024, d'après la Banque de France.

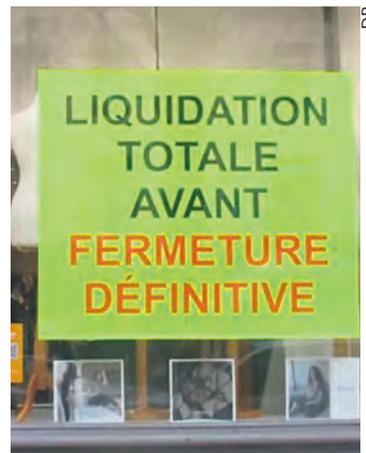
Selon le cabinet d'études économiques Altarea, trois quarts de ces faillites concernent des entreprises de moins de trois salariés. Mais elles augmentent également pour les entreprises de 50 à 99 salariés. Ces faillites se traduisent par des catastrophes pour les dizaines de milliers de travailleurs qui se retrouvent jetés au chômage, et pour les très petits employeurs et indépendants dont la vie s'effondre.

Les secteurs les plus touchés seraient le bâtiment, l'immobilier et le transport. Le retour de balancier des politiques d'aides aux entreprises mises en place pendant le Covid, les prêts garantis par l'État, qu'il faut à présent rembourser sont une des explications données. Sans doute. Mais la cause est bien plus profonde. Elle est à chercher dans la crise de cette économie capitaliste, dans laquelle les grandes entreprises ont mille fois plus les moyens de tirer leur épingle du jeu que les petites. Cela va de l'aggravation de la pression sur leurs salariés aux subventions d'État, dont elles raflent l'essentiel. Ainsi elles peuvent maintenir des profits élevés pendant que d'autres coulent. Il faut en

effet mettre l'augmentation du nombre de faillites des petites entreprises en rapport avec la répartition des profits, et rappeler que les plus grosses en siphonnent une part toujours plus grande. Les années 2021, 2022 et 2023 ont ainsi été, de loin, les meilleures pour les profits des entreprises du CAC 40, bien au-delà du précédent record de 2017. Et 2024 ne devrait pas déroger à cette tendance.

Telle est la loi de la jungle capitaliste, et voilà pourquoi la cause fondamentale des faillites n'est pas le niveau des salaires, comme on l'entend trop souvent, mais le parasitisme des très grands capitalistes. Un parasitisme qui pompe le sang de tout le reste de la société.

Thomas Baumer



Amiante : le patronat ne veut pas payer

Les travailleurs victimes de l'amiante et leurs ayants-droits, soutenus par l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante) se sont battus pendant une quinzaine d'années pour obtenir, en cas de faute inexcusable de l'employeur, une réparation financière supérieure à celle définie par le code de la Sécurité sociale.

Les tribunaux ont débouté régulièrement les plaignants jusqu'au 20 janvier 2023 où un arrêt de Cour de cassation a inversé la jurisprudence. Concrètement, cela a permis par exemple à un travailleur de Rennes atteint d'une péricardite sévère liée à l'amiante, d'être indemnisé à hauteur de 350 000 euros par la cour d'appel au lieu des 50 000 proposés en première instance. Évidemment, ce revirement de jurisprudence provoque une levée de boucliers chez les patrons qui se battent pour contrer la décision de la justice. En 2024, ils ont obtenu que le conseil des ministres présente dans le PLFSS 2024 (Plan de financement de la Sécurité sociale) un projet de loi s'opposant dans son article 39 à l'arrêt de Cour de cassation du 20 janvier 2023.

Dans ce combat, le

patronat a entraîné les représentants syndicaux qui siègent dans un comité créé le 15 mai 2023 par un accord national interprofessionnel relatif aux accidents du travail et aux maladies professionnelles – l'ANI AT/MP – accord signé par toutes les confédérations syndicales. Le communiqué commun des « partenaires sociaux » demandait que l'arrêt de Cour de cassation ne remette pas en cause le code de la Sécurité sociale !

Fin 2023, le gouvernement a dû remballer son projet devant la mobilisation de toutes les associations de victimes. La confédération CGT a dû se démarquer des signataires de l'ANI AT/MP. Mais un an plus tard, en 2024, un relevé de décisions du même comité a concocté un nouveau texte, accepté par tous les syndicats sauf la CGT. D'après la fédération

CGT des organismes sociaux, parmi d'autres projets, il comporte le même objectif que celui de 2023. Il s'agit de faire passer dans le PLFSS de 2025 la possibilité d'annuler de façon légale la décision de la Cour de cassation de 2023.

Tout en sachant qu'aucune mesure financière ne peut rendre la santé et la vie à ceux qui ont été empoisonnés par l'amiante ou d'autres substances, il est pourtant légitime que le coût intégral d'un accident ou d'une maladie liés au travail soit pris en charge par le patronat, d'autant plus lorsque son comportement a été jugé inexcusable.

Mais dès que l'on franchit la porte du monde capitaliste et qu'apparaît le moindre risque pour le patronat de payer un peu plus pour des comportements criminels, il active tous ses réseaux pour se protéger. Les travailleurs victimes de l'amiante et leurs réseaux associatifs devront continuer leur combat.

Martine Anselme

ArcelorMittal – Dunkerque : menaces sur l'usine

La CGT appelait le 13 septembre à débrayer et à se rassembler, sur l'ensemble des sites ArcelorMittal de France. Cet appel a été lancé en lien avec les syndicats des autres usines et mines du groupe à travers le monde.

Au centre de cet appel international, il y avait les conditions de travail, car entre 2012 et 2023, 314 personnes sont mortes dans les mines et les aciéries du groupe.

Un autre sujet est l'avenir du site sidérurgique de Dunkerque. Depuis plusieurs années, le groupe ArcelorMittal s'est engagé à décarboner sa production d'acier en Europe. Cela implique de construire de nouvelles installations, avec de nouveaux procédés industriels, afin de produire de l'acier sans utiliser du charbon. Pour l'usine de Dunkerque, cette transformation complète est annoncée pour 2050.

Pour réaliser une telle transformation, rien que pour le site de Dunkerque, le groupe a obtenu une subvention de l'État de 850 millions d'euros. Cela représente environ la moitié de l'investissement global. Mais au vu de tout ce que la direction de l'usine de Dunkerque a décidé ces derniers mois, il est possible que rien de tout cela ne soit réalisé, et que la direction décide tout simplement de fermer une partie de l'usine.

La direction a annulé des travaux de maintenance

importants concernant les hauts fourneaux, qui devaient permettre leur prolongation, en attente des nouvelles installations. Or, si ces travaux ne sont pas réalisés, toute la production de fonte est condamnée. Ce qui rajoute à l'incertitude concernant l'avenir du site, c'est que la direction met en concurrence les sites de Dunkerque et de Gand, en Belgique, laissant entendre qu'un seul des deux serait transformé.

Le groupe ArcelorMittal pourrait alors faire le choix de faire venir des brames (produits semi-finis) de ses autres usines à travers le monde, qui sont plus modernes, notamment du Brésil et de l'Inde, et de se contenter de les transformer à Dunkerque. Ce qui menacerait la moitié des emplois.

Tout cela se déroule dans le contexte d'une possible crise de l'acier à l'échelle de la planète. Selon le journal *Les Échos*, des milliers de travailleurs chinois ont perdu leur emploi dans la sidérurgie en 2024, des usines sont à l'arrêt. À l'origine de cette crise, il y a la crise de l'immobilier en Chine. Du coup, les producteurs d'acier chinois cherchent à écouler



une partie de leurs stocks dans le reste du monde, ce qui augmente d'autant la rivalité entre les trusts de l'acier. Le groupe ArcelorMittal annonce qu'il a un problème de débouchés et que la concurrence est plus rude. Le résultat du groupe au premier semestre 2024 est, selon sa direction, tout de même de 1,3 milliard d'euros. Mais ce n'est pas assez pour les actionnaires.

Les travailleurs de Chine comme de Dunkerque se retrouvent au cœur d'une crise d'un même système économique aberrant. Les patrons sont prêts à détruire des outils de production qui leur ont rapporté des milliards et à faire payer leur crise aux travailleurs. Face à ce système en crise, les travailleurs du monde entier ont la force d'imposer que leur emploi, leur salaire, leur vie, passent avant les intérêts des milliardaires de la sidérurgie.

Correspondant LO

Northvolt : "vents contraires", pas pour les actionnaires

Le 23 septembre, Northvolt, fabricant suédois de batteries pour véhicules électriques, a annoncé la suppression de 1 600 emplois sur plus de 6 000.

Son usine du nord de la Suède, à Skelleftea, serait la plus touchée avec la suppression d'environ 1 000 postes. Au niveau international, la réduction des effectifs serait de 20%.

« La dynamique générale de l'électrification reste forte, mais nous devons nous assurer que nous prenons les bonnes mesures au bon moment pour répondre aux vents contraires du marché automobile et du climat industriel en général »,

a expliqué le PDG de Northvolt, Peter Carlsson. Ces « bonnes mesures » sont donc les centaines de licenciements de travailleurs qui permettent de maintenir le taux de profit espéré par les actionnaires même avec un ralentissement de la demande.

Il faut souligner au passage que Northvolt a bénéficié de généreuses subventions publiques : près d'un milliard d'euros ont été octroyés par le gouvernement

allemand début 2024, avec l'accord de la Commission européenne, pour la construction d'une usine de batteries en Allemagne. Et le fabricant de batteries a comme premier actionnaire le groupe automobile Volkswagen qui a réalisé 17,9 milliards de bénéfices pour 2023.

Autant dire que les actionnaires agitent les « vents contraires » du marché automobile pour justifier l'aggravation de l'exploitation des travailleurs, qui leur permet de sabrer le champagne.

Aline Retesse

Thales Alenia Space Cannes : non aux suppressions d'emplois !

Thales Alenia Space conçoit et assemble des satellites, essentiellement de communication, et se répartit entre un site à Toulouse et un site à Cannes, qui emploie 2 000 personnes.

Cela fait maintenant plusieurs mois que l'entreprise supprime des postes : 300 salariés ont déjà accepté un premier plan de départs. La direction a annoncé au printemps un deuxième plan qui prévoit 1 000 emplois de moins entre Toulouse et Cannes. Elle assure que tout le monde pourrait être recasé sur d'autres sites du groupe Thales en France et en Europe : Brest, Cholet, Turin, Rome, Belfast, etc.

L'entreprise tourne pourtant à plein. Dans bien des secteurs, la charge de travail a augmenté ces derniers temps et il y aurait des commandes jusqu'en 2026. En réalité, avec ce plan, Thales cherche à augmenter ses profits en réduisant les salaires et en faisant travailler davantage les salariés. Elle veut aussi en transférer plusieurs sur

ses activités militaires qui sont en pleine croissance et ont des contrats encore plus rentables en perspective.

Mardi 17 septembre, la colère a éclaté. À l'appel des syndicats, plusieurs centaines de travailleurs se sont rassemblés pour partir en cortège en criant « Non aux suppressions d'emplois ! » L'orage et la pluie battante ont eu raison du défilé prévu dans la zone d'activité. Qu'à cela ne tienne, les salariés sont montés dans les bureaux de la direction pour se faire entendre des grands chefs réunis pour présenter le plan de suppression de postes.

Cela n'est qu'un début. Face à une direction rapace qui voudrait déplacer les salariés d'un bout à l'autre de l'Europe, ceux-ci ne sont pas prêts à se laisser faire.

Correspondant LO



Devant Thales Alenia Space.

Gima – Beauvais : trente ans d'exploitation

Gima est une filiale d'Agco comptant 750 salariés, située dans le site où se montent les tracteurs Massey Ferguson à Beauvais. Après une année 2023 record en chiffre d'affaires et en bénéfices, elle a fêté samedi

21 septembre ses 30 ans tout en ayant décidé de licencier les 30 salariés de l'équipe de week-end.

À propos de fête, il y a de quoi donner aux salariés envie de faire la sienne au patron.

C. D.

Iveco bus – Annonay : pas de transition pour l'exploitation

L'usine Iveco d'Annonay, en Ardèche, produit des autobus. Elle compte 1 100 salariés et appartient à la famille Agnelli. Ces derniers mois, l'usine a été transformée à toute vitesse pour produire des bus électriques et à hydrogène.

Contrairement à la vente des voitures électriques, celle des bus dépend principalement des contrats publics et leur marché est donc presque garanti. Pour en empêcher les confortables profits et toucher les subventions versées sous prétexte de transition écologique, les patrons ont lancé un branle-bas de combat. À l'usine, la direction parle de doubler la production et les lignes ont commencé à tourner dans des ateliers encore en chantier. La hiérarchie a annoncé des « embauches massives »...

mais exclusivement en intérim, et sans s'engager sur un chiffre!

Pour produire ces bus « écologiques », la direction réutilise les méthodes de travail d'il y a 50 ans. Des ouvriers doivent se mettre à dix pour porter des pièces de 500 kilos, d'autres forcer au pied de biche... Les intérimaires sont livrés à eux-mêmes, sans formation. Les accidents se multiplient et font craindre le pire. Un bus par jour sort péniblement des ateliers, au lieu des deux prévus. Il manque tellement de pièces sur certains bus

qu'il faut un deuxième passage sur la ligne, voire un troisième. Pour rattraper le retard, la direction déplace les congés selon ses besoins. Elle veut imposer la généralisation du travail en 2x8, et créer une équipe de nuit et de week-end.

L'incapacité de la direction à gérer la production saute aux yeux. Pourtant, elle ne perd pas le nord quand il s'agit d'assurer aux actionnaires une marge qui doit grimper de 5 à 8%. Le plan est donc clair : augmenter la production en pressurant au maximum les travailleurs.

Lors du Covid, sous prétexte de baisse de production, le patron avait imposé des reculs, comme le vol des congés. Maintenant, c'est parce que l'usine croule sous les commandes qu'il exige des sacrifices. Mais cette période place aussi les ouvriers en position de force et qui sait quand cette période de presse fera place à une nouvelle chute de production? Alors c'est plutôt le moment d'agir pour imposer des hausses de salaire, des embauches et lutter contre les divisions introduites par le patron.

Correspondant LO



Renault – Flins : les travailleurs ne sont pas des pions!

Au bâtiment K de l'usine de Flins, dans les Yvelines, où on fabrique des pièces de carrosserie en plastique pour diverses usines Renault, les travailleurs étaient auparavant en deux équipes alternant matin et après-midi.

Il y a trois ans, la direction a décidé qu'il n'y aurait qu'une seule équipe sur un seul horaire bloqué. Maintenant, sans aucun accroissement d'activité, elle s'est réveillée un matin pour dire en gros : « Il n'y a qu'une seule équipe mais vous allez quand même travailler en horaires d'équipe 2X8. » Les travailleurs devraient donc retrouver l'alternance des horaires du matin et d'après-midi, sans aucune raison qui leur semble valable. Comme il n'est pas question d'accepter cette décision arbitraire, ces travailleurs ont arrêté le travail à trois reprises depuis le retour des congés.

Depuis trois ans les travailleurs concernés ont pris leurs dispositions, organisant leur vie de famille, la garde des enfants, etc. en fonction



de leur horaire bloqué. Le chef de département, le chef d'atelier ont tenté d'expliquer le bien-fondé de leur nouvelle lubie mais ils n'ont convaincu personne. Les travailleurs ne sont pas des pions sur un échiquier qu'ils peuvent déplacer à leur guise et ils ne sont toujours pas d'accord pour que Renault change leurs horaires!

Correspondant LO

Dumarey Powerglide – Strasbourg : menaces de licenciements

Plusieurs centaines de travailleurs sont menacés de licenciement à l'usine Dumarey de Strasbourg, qui compte 591 salariés. L'arrêt de 85% de la production des boîtes de vitesses pour l'équipementier allemand ZF y est effectif depuis la fin août.

Le 4 avril la direction de Dumarey avait annoncé la cessation des commandes de boîtes de vitesses de catégorie 8HP au 31 août avec la réduction progressive de la production à partir du 1^{er} juillet, accompagnée du passage du travail en 2x8 à une seule équipe, et une batterie de mesures d'économies sur des services.

Dumarey (sorte de petit Tapie) avait repris l'usine General Motors de Strasbourg en 2013 pour un euro symbolique, reçu des millions d'aides des collectivités locales et obtenu un

accord avec ZF qui devait commander des boîtes de vitesses pour une période indéterminée. Or, ZF, qui fournit essentiellement BMW, licencie 14 000 salariés dans le monde, ferme des usines en Allemagne, et arrête le contrat avec Dumarey.

Cette annonce a provoqué un premier mouvement de colère des travailleurs qui à l'appel des syndicats ont massivement refusé de venir travailler les samedis d'avril en période haute. Semaine après semaine, la direction a lanterné les

syndicats dans des réunions de CSE, leur laissant croire que les discussions avec ZF allaient permettre de continuer la production. Mais en parallèle, elle commençait à prendre des mesures pour diminuer le nombre d'ouvriers dans l'usine : départs anticipés en retraite, prêts d'ouvriers à des usines de la région, 24 ouvriers envoyés en formation. Et à partir du 1^{er} juillet les quelque 200 travailleurs intérimaires en production ont été licenciés.

Le 2 juillet les syndicats CFDT et CGT ont appelé à la grève, massivement suivie dans les ateliers par 90% des salariés. Mais dès le lendemain, la CFDT annonçait qu'il y aurait peut-être une commande de 20 000 boîtes et qu'elle arrêterait la

grève, ce qui a mis fin au mouvement.

Le 9 septembre la direction annonçait qu'un accord avait été trouvé avec ZF qui lâchait 60 millions dédiés à des « mesures sociales », en clair des licenciements. Quant au reste des tractations entre Dumarey et ZF, c'est « confidentiel ».

De fait, des centaines de travailleurs sont menacés de se retrouver sur le carreau dans les mois qui viennent. La direction a déjà décrété deux semaines de congé forcé en octobre, sauf pour quelques petits secteurs. Vendredi 20 septembre, elle continuait à avancer son train de mesures : suppression de tous les transports collectifs au 1^{er} janvier, dispense de travail pour des ouvriers

volontaires qui pourraient rester à la maison avec l'intégralité de leur salaire et des primes, les jours étant décidés par les responsables de secteur. Il s'agit de vider progressivement l'usine tout en divisant le personnel pour éviter une réaction collective. Une heure d'information était prévue par les syndicats jeudi 26 septembre ainsi qu'une manifestation à Strasbourg le 28 septembre.

Les travailleurs n'ont pas d'illusions sur ce qui les attend et un certain nombre veulent obtenir des indemnités de départ qui leur permettent de tenir, d'autant que la moyenne d'âge est de 52 ans et que retrouver du travail sera quasiment impossible.

Correspondant LO

Safran – Villaroche: argent public pour profits privés

Sur le site Safran de Villaroche, en Seine-et-Marne, qui assemble des moteurs d'avions pour Airbus, Boeing et Dassault, les discours des chefs sont à l'austérité depuis juillet.

Les déplacements professionnels qui étaient demandés à des ouvriers ou des ingénieurs pour aller sur d'autres sites Safran ou pour réaliser des essais sont limités. Le matériel informatique est moins remplacé. Des investissements sont repoussés à 2025.

La direction veut faire croire que l'entreprise manque d'argent et que des économies seraient nécessaires un peu partout. Certes, le nombre de moteurs livrés est inférieur aux prévisions, officiellement pour « des problèmes persistants dans la chaîne d'approvisionnement. » Mais Safran a annoncé 3 milliards d'euros de bénéfices pour l'année 2023 et 1,4 milliard d'euros pour le premier semestre 2024. Et les carnets de commande sont pleins.

En fait, une des raisons plus sérieuses évoquées par la direction est la longue

absence de gouvernement et l'instabilité politique issue des élections législatives. L'absence de « visibilité », comme disent les directeurs, concernant l'attribution des subventions publiques encouragerait l'entreprise à la prudence. Non qu'ils doutent d'avoir ces subventions, mais le montant de celles-ci ne serait pas encore défini précisément et c'est ce qui les dérange. Voilà qui est révélateur : une entreprise du CAC40 qui fait des profits se comptant en milliards serait donc incapable d'investir sans avoir la garantie de l'argent de l'État ? Pour les actionnaires, il est

impensable que les bénéfices aillent ailleurs que dans leurs poches et même pour fabriquer des moteurs d'avion qui rapportent énormément, les capitalistes réclament que l'État mette la main à la poche.

Il est toutefois notable que les économies en cours ne concernent pas la production ou le développement de moteurs militaires. On imagine que la direction est confiante dans le fait que, quel que soit le gouvernement et sa couleur politique, les crédits de guerre seront assurés.

Correspondant LO



Airbus Atlantic Nantes: et bientôt, les horodateurs ?

À l'usine Airbus Atlantic de Nantes, 2 800 travailleurs produisent, de jour et de nuit, du lundi au dimanche, des pièces et tronçons élémentaires d'avions.

Plusieurs centaines parmi eux, de la logistique au nettoyage et à toutes sortes de travaux et services, sont salariés d'entreprises sous-traitantes.

C'est à ces travailleurs de la sous-traitance que la direction a choisi de faire payer son incapacité à anticiper et à résoudre des questions aussi complexes que... la saturation des parkings à certains horaires.

Depuis début septembre, ils ont ainsi l'obligation d'aller se garer sur un parking excentré, jusqu'à deux kilomètres de leurs portes habituelles d'embauche. Les horaires auxquels ils sont attendus sur leurs postes n'ayant, comme on l'imagine, pas changé, cela veut dire pour la grande majorité d'entre eux des journées de travail rallongées de 20 ou 30 minutes.

De tout cela, la direction se lave les mains ;

expliquant, ce qui ne résout rien, qu'il leur suffit de prendre une navette à la fréquence d'ailleurs trop faible pour qu'il ne soit pas plus rapide d'aller à pied, même sous la pluie et dans le froid. Beaucoup expriment leur mécontentement en se disant « méprisés, sous-traités, discriminés... ». Pour la direction, c'est aussi l'occasion de souligner les différences de statuts et de tenter de jouer de la division entre les travailleurs.

La direction prétend assurer l'organisation de la production et même sa montée en cadence, mais elle démontre que, dès l'arrivée sur le parking, elle ne sait le faire qu'en faisant retomber les difficultés sur le dos des travailleurs... Tous peuvent le vérifier, quelle que soit la couleur de leur badge ou de leur bleu.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal septembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Martinique : contre vie chère et bas salaires

Les manifestations pour exiger la baisse des prix des produits de consommation vendus par la grande distribution se poursuivent en Martinique, organisées par le RPprac (Rassemblement pour la protection des ressources afro-caribéennes).

Durant les jours ouvrables, plusieurs dizaines de manifestants bloquent l'entrée d'hypermarchés, empêchant ainsi leur ouverture. Ils visent principalement les Leclerc et Carrefour, symboles du monopole de la grande distribution en Martinique. En effet, ces enseignes appartiennent aux capitalistes les plus importants de l'île, tel le plus riche béké, Bernard Hayot, qui possède la plupart des centres commerciaux. Les manifestants ont à faire face aux policiers et gendarmes envoyés par le préfet pour protéger les biens des békés.

Certains corps de métier montrent leur solidarité. Les commerçants du centre-ville de Fort-de-France ont ainsi baissé leurs rideaux, jeudi 19 septembre. Ce même jour,

les chauffeurs de taxi ont mené une opération escargot en direction de la préfecture. Le mardi 24, c'était au tour de chauffeurs routiers aux entrées de Fort-de-France. Plusieurs organisations politiques et associations appelaient à la mobilisation les jours prochains.

Mettant aussi en avant les revendications d'augmentation des salaires et des revenus sociaux, deux syndicats, la CGTM et la CDMT, ont indiqué qu'ils prenaient part à la lutte contre la vie chère et le racket des populations. La CGTM a déposé un préavis de grève à partir du 26 septembre. La CDMT a appelé à un défilé le 28 septembre.

Des négociations ont été organisées deux fois par le préfet de Martinique avec, entre autres, les patrons de



ROBIN PRUDENT/FRANCEINFO

Fort-de-France, le 21 septembre.

la grande distribution et le Medef. Les pistes envisagées étaient d'obtenir une aide de l'État au fret, au titre de la continuité territoriale, et de diminuer certaines taxes pour parvenir à une baisse de 20% sur 2 500 produits. Les patrons de la grande distribution, eux, annoncent simplement qu'ils sont «prêts à faire le même effort que celui qui sera fait par l'État sur les frais d'approche». Le directeur général du Groupe Bernard Hayot s'est contenté de répondre au préfet que, sa marge n'étant «que de 1 à

2%», «s'il la baisse, c'est toute la chaîne qui sera impactée.» Autant dire que, pour l'instant, lui et ses pareils affichent leur arrogance et continuent de cacher les énormes profits qu'ils réalisent sur le dos des salariés et des populations de l'île! Invité à ces réunions, le RPprac a quitté la table dès le début de la négociation car le préfet et les autres personnes présentes ne souhaitent pas que la discussion soit diffusée en direct sur Internet.

Après plusieurs nuits

d'émeute au quartier Sainte-Thérèse de Fort-de-France, le préfet a mis en place un couvre-feu et une interdiction de manifester en ville du vendredi 20 au lundi matin 23 septembre, mesures qu'il a prolongées jusqu'au 26 septembre. Mais les manifestations contre la vie chère et les blocages de supermarchés ont continué tout le week-end.

En renforçant le mouvement contre la vie chère avec leurs propres revendications contre l'exploitation capitaliste et pour l'augmentation des salaires, des revenus sociaux et des pensions, les travailleurs font le bon choix. Pour faire reculer le grand patronat et l'État qui les exploitent et les affament, il faut que des milliers de travailleurs et d'opprimés s'engagent dans la lutte comme on l'a vu lors de la grève générale de 2009 et mieux encore.

Marianne Tibus

Nouvelle-Calédonie : un jour de fête qui est un jour de deuil

Jeudi 19 septembre, deux hommes, des Kanaks, ont été tués par la gendarmerie à Saint-Louis, portant le nombre de morts depuis le 13 mai en Nouvelle-Calédonie à 13, dont 11 Kanaks.

Craignant une reprise des émeutes à l'approche du 24 septembre, date anniversaire de la colonisation de la Nouvelle-Calédonie, l'effectif militaire et policier sur l'archipel a été porté à 6 000 hommes. Pour l'État français, le 24 septembre est la «fête de la citoyenneté qui doit rassembler toute la Nouvelle-Calédonie et ses communautés et non diviser», un sommet d'hypocrisie qui vise à faire oublier le passé et le présent. En 1853, la France a jeté son dévolu sur cet archipel, vaste et semblant peu peuplé. Elle en fera un nouveau bagne, car dans celui de Guyane, les condamnés meurent en quelques mois. On y comptera jusqu'à 12 000 condamnés, criminels de droit commun, révoltés d'Algérie et rescapés de la Commune de Paris, employés comme des esclaves à construire les infrastructures du pays.

Quant aux Kanaks, habitant l'archipel depuis trois mille ans, l'administration, foncièrement raciste, les repoussait loin de leurs terres fertiles, enfermés

dans des réserves territoriales. La même administration regroupa les clans en tribus et en chefferies qu'elle inventa pour l'occasion et leur imposa le statut d'indigénat, les privant de quasiment tout droit. Des dizaines de révoltes, durement réprimées, tentèrent de s'opposer jusque dans les années 1920 à la colonisation française. Entre les maladies importées lors des premiers contacts avec les

Européens et les guerres que lui mena l'armée française, la population kanake fut du 18^e au 20^e siècle probablement divisée par dix, pour ne plus compter que 27 000 personnes dans les années 1920, 100 000 aujourd'hui.

Alors, si la droite loyaliste sort les drapeaux bleu-blanc-rouge le 24 septembre pour fêter la colonisation, c'est pour les Kanaks jour de deuil. Après la révolte kanake des années 1984-1988, l'État français a bien tenté d'enterrer ce passé, en intégrant des notables kanaks au jeu institutionnel et à l'économie. Mais sa

réaction depuis le 13 mai montre que dans le fond rien n'a changé.

Ainsi, la commune de Saint-Louis est enfermée depuis plusieurs semaines entre deux verrous militaires constitués de blindés. La raison invoquée par la gendarmerie est la présence d'une bande de jeunes recherchés par la justice, tirant sur les militaires et s'attaquant aux automobilistes. Ces jeunes ont en fait été aculés dans une impasse. S'ils se rendent, ils savent qu'ils iront directement à Camp-Est, en prison, pour des années, s'entasser à quatre

dans neuf mètres carrés, vingt-deux heures sur vingt-quatre. Ces jeunes n'ont tué personne. Mais quand, après que deux Kanaks ont été tués le 19 septembre, le général de gendarmerie Matthéos déclare à la presse : «Nous sommes face à des gens qui préfèrent mourir que se rendre», quand le haut-commissaire dit à propos de ces jeunes : «Je n'ai qu'un conseil à leur donner, c'est de se rendre. C'est la seule issue qui leur sauvera la vie», ils ne font qu'affirmer que les gendarmes ont le droit de tirer pour tuer, qu'ils ont rétabli de fait la peine de mort.

L'État français et la droite loyaliste craignaient que la mobilisation kanake reprenne le 24 septembre. En tout cas, toutes les raisons de la colère persistent. La loi sur le dégel du corps électoral n'est que suspendue mais surtout les discriminations, le racisme et l'oppression que subissent Kanaks et Océaniens n'ont pas disparu. Pour cela, les travailleurs de toutes les communautés devront en finir avec la domination de ceux qui en profitent, la bourgeoisie française et caldoche.

Serge Benham



LANGEVIN JACQUES

Des militants du FLNKS en 1984.